

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00380

DEVELOPPEMENT DURABLE- SUBVENTION 2017 A L'ASSOCIATION TATOU JUSTE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON, M. Roland GOUJON, M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 novembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171002-D20170038010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171120

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

DEVELOPPEMENT DURABLE - SUBVENTION 2017 A L'ASSOCIATION TATOU JUSTE

L'association Tatou Juste, le Pied des Marches, 15 rue Robert à Saint-Etienne organise la 12^{ème} édition du salon « Tatou juste, le rendez-vous des solutions heureuses » les 25 et 26 novembre prochains au Parc des Expositions à Saint-Etienne (hall B), et sollicite le soutien financier de Saint-Etienne Métropole.

Lors de sa précédente édition en 2016, le salon a accueilli 196 exposants et 8 800 visiteurs. Saint-Etienne Métropole a soutenu cette manifestation à hauteur de 2 000 €. En 2015, la participation financière de la collectivité avait été de 3 000 €.

Le projet Tatou Juste 2017 s'organise autour de 14 pôles thématiques pour présenter des initiatives et projets qui valorisent les ressources et richesses locales dans chacun des domaines de la vie :

- Agriculture et alimentation,
- Bar et restauration,
- Cosmétique et bien être,
- Culture et médias,
- Habiter autrement,
- Economie solidaire,
- S'informer pour agir,
- Grandir autrement,
- Mode et artisanat,
- Mobilité active,
- Réemploi,
- Travailler autrement,
- La nature et nous,
- Autres loisirs.

Il est à souligner que :

- Le salon Tatou Juste est accessible aux sourds et malentendants :
 - traduction de temps forts,
 - traduction du Teaser vidéo annonçant le salon en langue des signes,
 - mise à disposition d'un interprète lors de rendez-vous thématiques,
 - animations de contes et jeux interactifs en langue des signes.
- La signalétique du salon est conçue à partir de matériaux de récupération, démontable et réutilisable pour les éditions futures.
- La gestion des déchets est traitée au sein d'une mini-déchetterie.

- Un espace de repos meublé par Chrysalide (ressourcerie à Saint-Etienne) est mis en place pour les personnes souhaitant un moment au calme.

La communication de l'évènement est réalisée par :

- un nouveau média « la Gazette du Tatou » en format papier et numérique,
- 5 000 flyers,
- 15 000 livrets-programmes,
- 800 affiches et 40 affiches grand format.

Le budget prévisionnel de l'édition 2017 est :

| CHARGES | | | PRODUITS | | |
|--|---------------|----------------|--|--------------------------------|----------------|
| INTITULE | Coût | % | INTITULE | Coût | % |
| Logistique et réception | 30 510 | 25,86 % | Prestations de service | 45 800 | 38,79 % |
| Prestations parc expo, décoration, scénographie, location matériel, matériel divers, repas bénévoles, inauguration, buffet exposants | | | Locations stands Emplacement publicité dans programme Entrées payantes | 26 000 3 800 16 000 | |
| Communication | 19 411 | 16,45 % | Adhésions | 10 500 | 8,89 % |
| Graphisme, impressions, location emplacements publicitaires, conception vidéos, reportage photo, site internet | | | | | |
| Animations | 4 950 | 4,19 % | Legs et donations | 1 300 | 1,10 % |
| Défilé de mode éthique, radios, intervenants, prestations artistiques, accès sourds et malentendants | | | | | |
| Fonctionnement | 5 825 | 4,94 % | Subventions | 27 000 | 22,87 % |
| Loyer, déplacements, courriers, assurance, frais bancaires, fournitures, réception divers | | | Ville de Saint-Etienne Animation Economie | 3 000 1 000 2 000 | 2,54 % |
| Coordination | 23 904 | 20,20 % | Saint-Etienne Métropole Développement Durable | 3 000 3 000 | 2,54 % |
| Salaire net chargée de mission, charges sociales et patronales | | | Département Loire Environnement Conseillers départementaux | 4 000 3 000 1 000 | 3,39 % |
| | | | Région Auvergne Rhône-Alpes Volet territorial CPER | 17 000 17 000 | 14,40 % |
| Total | 84 600 | 71,64 % | Total | 84 600 | 71,65 % |

| | | | | | |
|--|------------------|----------------|---|------------------|----------------|
| Contributions volontaires en nature | 33 466 | 28.36 % | Contributions volontaires en nature | 33 466 | 28.35 % |
| Mise à disposition gratuite de biens et services | 29 916 | | Prestations en nature (aide Ville de Saint-Etienne) | 29 916 | |
| Personnel bénévole | 3 550 | | Bénévolat | 3 550 | |
| TOTAL GENERAL | 118 066 € | 100% | TOTAL GENERAL | 118 066 € | 100% |

L'association Tatou Juste a sollicité le soutien financier de Saint-Etienne Métropole pour l'année 2017.

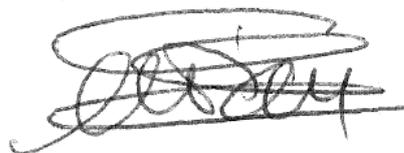
Il est proposé un soutien financier de 3 000 euros à la manifestation pour l'année 2017 et d'organiser un stand commun Ville de Saint-Etienne/Saint-Etienne Métropole. La thématique abordée pour cette édition serait celle de la Biodiversité. Le stand accueillerait les différents outils récemment réalisés et exposés à la Semaine du Développement Durable 2017, à savoir exposition, quizbiodiv, mémobiodiv. Une nouvelle animation numérique pourrait également être créée pour l'occasion.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à verser une subvention de 3 000 € ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Développement Durable de l'exercice 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU